



QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

La diversité biologique désigne la variété de la vie sur Terre et les modèles naturels qu'elle forme. Il est essentiel de protéger le vaste éventail d'espèces que compte notre planète, mais la recherche du développement humain relègue souvent cet aspect au second plan. En fait, selon le programme des Nations unies pour l'environnement, l'activité humaine entraîne un million d'espèces de plantes et d'animaux vers l'extinction.

Il s'agit de la plus grande perte de vie depuis les dinosaures.

LA NATURE DÉCLINE À UN RYTHME SANS PRÉCÉDENT

La biodiversité des espèces et la nature déclinant à un rythme sans précédent, l'extinction est une possibilité très réelle pour de nombreuses formes de vie sur notre trajectoire actuelle. Des espèces dont on pourrait penser qu'elles sont très nombreuses sont menacées, notamment les girafes, les chênes, les perroquets, les cactus et même les algues.

Cette perte de biodiversité menace toutes les formes de vie sur terre, et pas seulement les espèces en voie d'extinction.

Une augmentation de 2 degrés Celsius des températures mondiales entraînerait la disparition de

99%



des récifs coralliens.

Le poisson représente 20 % de l'apport en protéines animales pour environ 3 milliards de personnes. Plus de 80 % de l'alimentation humaine provient des plantes. Dans les pays en développement, près de 80 % des habitants des zones rurales ont recours à des médicaments traditionnels à base de plantes pour les soins de santé élémentaires.

Le Rapport d'évaluation mondial de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a trouvé que « environ un million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, la plupart d'ici quelques décennies. C'est plus que jamais dans l'histoire de l'humanité ».





QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

Le rapport identifie les cinq principaux facteurs de la crise de la nature :

1. Changements dans l'utilisation des terres et des mers : les modes d'utilisation des terres et des mers ont un impact considérable sur la biodiversité. En modifiant la manière dont nous les utilisons, nous pouvons réduire la pression exercée sur les écosystèmes. À elle seule, l'agriculture menace 85 % des 28 000 espèces menacées d'extinction.
2. Changement climatique : la hausse des températures mondiales pourrait menacer jusqu'à une espèce sur six au niveau mondial.
3. Pollution : la pollution de l'air, du sol et de l'eau est en augmentation dans le monde entier, et il est essentiel de la réduire tout en gérant les produits chimiques et les déchets pour lutter contre la crise de la nature. En outre, l'utilisation de pesticides est la principale cause du déclin des plantes et des insectes.
4. Exploitation directe des ressources naturelles : la prévention et l'inversion de la dégradation des terres et des océans peuvent empêcher la disparition d'un million d'espèces menacées. Grâce à leur relation spirituelle avec la terre, les populations indigènes sont reconnues comme les gardiennes de la biodiversité. Dans de nombreuses régions du monde, les populations autochtones sont à l'avant-garde de la conservation, comme l'indique le site Territoires de vie - un rapport soutenu en partie par le PNUE.
5. Espèces envahissantes : les espèces exotiques envahissantes sont celles qui ont commencé à se développer en dehors de leur habitat habituel. Elles peuvent entraîner le déclin, voire l'extinction, des espèces indigènes de ces milieux.





QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

NOUS SOMMES CONFRONTÉS À UN DÉFI DE TAILLE, MAIS NOUS AVONS UNE FEUILLE DE ROUTE.

L'objectif de développement durable n° 15 « Vie terrestre » vise à « préserver, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et enrayer l'appauvrissement de la biodiversité ». Il s'efforce de sauvegarder les espaces naturels de notre planète afin que les êtres humains et les autres espèces puissent continuer à en profiter pour les générations à venir.

L'Accord historique des Nations unies sur la biodiversité contient 23 objectifs basés sur l'action à atteindre d'ici 2030 pour ouvrir la voie à d'autres objectifs à atteindre d'ici 2050.

Pour financer ces objectifs, le Fonds pour l'environnement mondial créera un fonds fiduciaire spécial – le GBF Fund – afin de garantir un flux de fonds adéquat et opportun des pays développés vers les pays en développement.

Il est essentiel que nous atteignons ces objectifs à temps, afin de protéger la biodiversité tout en développant notre planète. Comme l'a déclaré la directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Inger Andersen: « Le succès sera mesuré par nos progrès rapides et constants dans la mise en œuvre de ce dont nous avons convenu. L'ensemble du système des Nations unies est prêt à soutenir sa mise en œuvre afin que nous puissions réellement faire la paix avec la nature. »

Pour en savoir plus sur l'ODD 15 : Vie terrestre, veuillez cliquer [ici](#).

